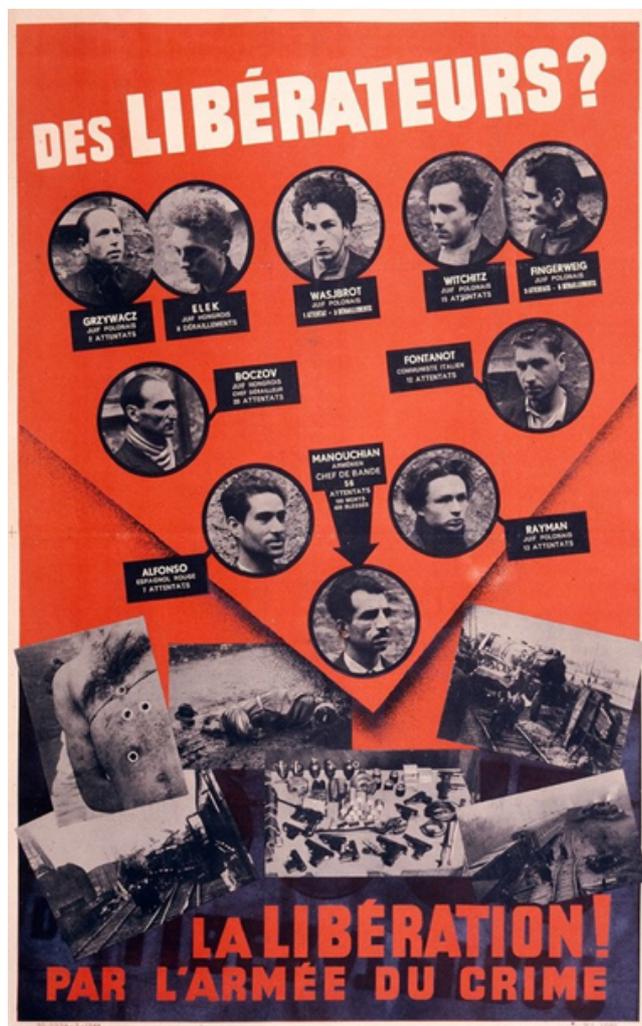


L'ÉCHO DES ARCHIVES

PASSEPORT

ZOOM SUR ...



MISSAK MANOUCHIAN : RÉSISTANT D'ORIGINE ARMÉNIENNE ET LES FRANCS-TIREURS ET PARTISANS-MAIN D'ŒUVRE IMMIGRÉE (FTP-MOI)

Présentation

Dossier d'homologation
Cote GR 16P 389963

Dossier tribunaux militaires allemands
Cote GR 28P8 532/97

Mots clés

Guerre 1939-1945
Résistance
FTP-MOI
Régime de Vichy
Propagande
Mémoire
Juridictions spéciales

Objectifs de compétences

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques (Situer chronologiquement des grandes périodes historiques)

Comprendre un document (Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document)

Pratiquer différents langages en histoire (S'approprier et utiliser un lexique historique)

Ce zoom propose de revenir sur la figure de Missak Manouchian, français d'origine arménienne, fusillé par les Allemands le 21 février 1944 au Mont-Valérien, pour actes de résistance.

Manouchian a mené différentes actions contre l'occupant, avant d'être présenté par la propagande comme « un terroriste » à travers « L'Affiche rouge », placardée par les Nazis dans toutes les villes de France.

À l'occasion de la panthéonisation de Missak Manouchian, en février prochain, le Service historique de la Défense, propose de revenir sur le parcours de ce héros de la Résistance.



De l'engagement politique à la Résistance

Son engagement débute en 1934 quand il adhère au Parti communiste. Parallèlement, il milite au Comité de secours pour l'Arménie. Il y rencontre Mélinée Assadourian, qui deviendra sa femme.

Il soutient le camp républicain durant la guerre civile espagnole. En 1937, il est délégué au 9e congrès du Parti Communiste Français (PCF) et continue de militer.

En 1939, suite à l'interdiction du PCF, il est arrêté puis interné avant d'être incorporé dans l'armée en tant qu'engagé volontaire et affecté dans le Morbihan.

Après la défaite, il est attaché dans une usine de fabrication de moteurs d'avion, de laquelle il s'échappe en 1941. De nouveau arrêté au lendemain de l'attaque allemande contre l'URSS, il est relâché faute de charges contre lui et s'engage dans la Résistance.

Du résistant au martyr (1942 - 1944)

D'abord militant clandestin, il intègre en 1943 les Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) et dirige une cinquantaine de militants. Il mène différentes actions contre l'occupant.

Missak Manouchian est arrêté le 16 novembre 1943 dans un vaste coup de filet des brigades spéciales des Renseignements généraux de la Préfecture de police qui achèvent le démantèlement de l'ensemble du réseau. Intensément torturé, il est livré à la police secrète de l'armée allemande qui organise un procès à des fins de propagande.

Le Service historique de la Défense, conserve les pièces originales du procès Manouchian. Elles émanent du MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*), instance chargée de confirmer les verdicts à l'encontre des résistants condamnés pour actions contre les forces d'occupation. Dans le cas de Manouchian et de ses hommes, ils ont été condamnés à mort pour actes de guérilla contre l'occupant.

II. — COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ ET IMPORTANCE DE L'ACTION : (Rédaction détaillée et précise.)

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité professionnelle.

Indiquer les responsabilités et les commandements assumés, les principales missions et opérations auxquelles vous avez participé, les actes qualifiés de résistance accomplis au sens de l'article 2 du décret n° 49-427 du 25 mars 1940.

Joindre tous attestations, documents ou copies certifiées conformes susceptibles de permettre la reconnaissance des services et, en particulier, copie des attestations ou certificats d'appartenance délivrés par le Ministère des Armées ou les Généraux commandant les Régions.

Il se trouve dans les rangs de la Résistance Française comme le 1er bataillon, à son premier jour au pont de Vallois il a été désigné responsable d'un groupe d'élites, ensuite, Victor Hugo et Stalingrad, de gouvernement d'Alger lui a accordé d'abord grade de capitaine, ensuite commandant. Deux certificats et compte rendu de mission de l'Armée, le Commandement Militaire allemand l'a nommé, accusé pour commande de 17 actions, dont postérieurement il a participé aux 56. Une affiche et tous les journaux du temps ont été publiés du 24 de Chef et tout le monde. LE GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :

Nommé le _____ à _____
 par (nom, prénoms, qualité) _____
 aux fonctions de _____ (Joindre une copie de la notification d'homologation.)
 avec le grade de _____
 Indiquer l'unité, le réseau, le mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité : _____

IV. — ARRESTATION :

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation :
Arresté (inconnu lieu) le 16 novembre 1943 pour 2 ans de prison Résistance, fusillé le 21 février 1944. Trois mois de prison Fresnes. Avant cette arrestation comme tous ceux arrêtés le 22 juin 1941 et libérés après 3 mois au Camp de Compiègne.

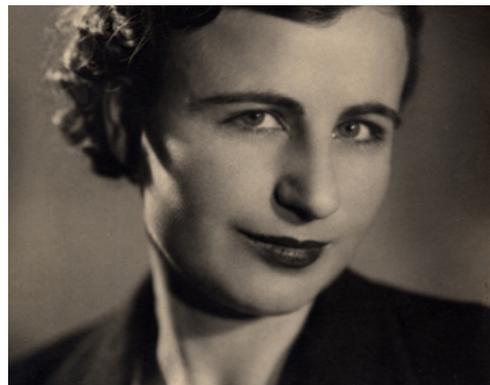
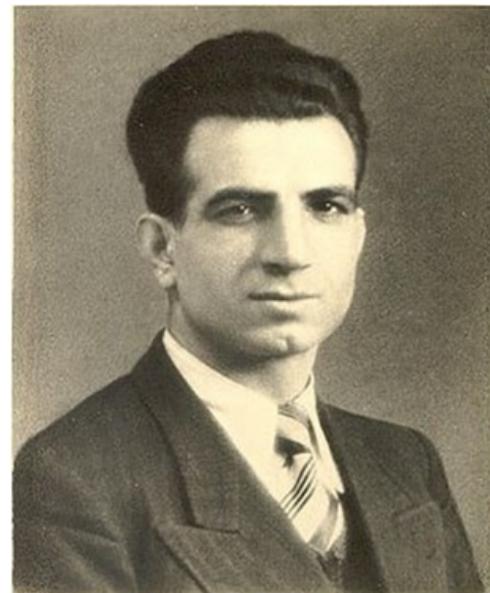
V. — DÉCORATIONS OBTENUES :

Références :

Citation à l'Ordre :	N° de décision de	_____
Légion d'Honneur.....	décret du	J.O. du _____
Médaille militaire.....	décret du	J.O. du _____
Médaille Résistance.....	décret du	31 mai 1947 J.O. du N° 5003

Page _____

Compte-rendu de l'activité de résistance de Missak Manouchian, complété par son épouse Mélinée Manouchian. SHD (Vincennes), GR 16P 389963



Portraits de Missak Manouchian et Mélinée Manouchian. Archives Manouchian / Roger-Viollet



L’Affiche rouge et l’instrumentalisation par Vichy

Des 23 condamnés, 10 sont sélectionnés pour la célèbre « Affiche rouge » dont Manouchian.

L’affiche est produite à 15 000 exemplaires par les services de propagande nazis. Elle est placardée à Paris et dans les grandes villes de France. Elle vise à dénigrer la Résistance, à présenter les membres du groupe Manouchian comme de dangereux « terroristes » les privant ainsi de toute humanité et de reconnaissance posthume.

La couleur rouge prédominante sur cette affiche désigne leur appartenance politique : le communisme mais également le sang qu’ils ont versé en commettant leurs « crimes ».

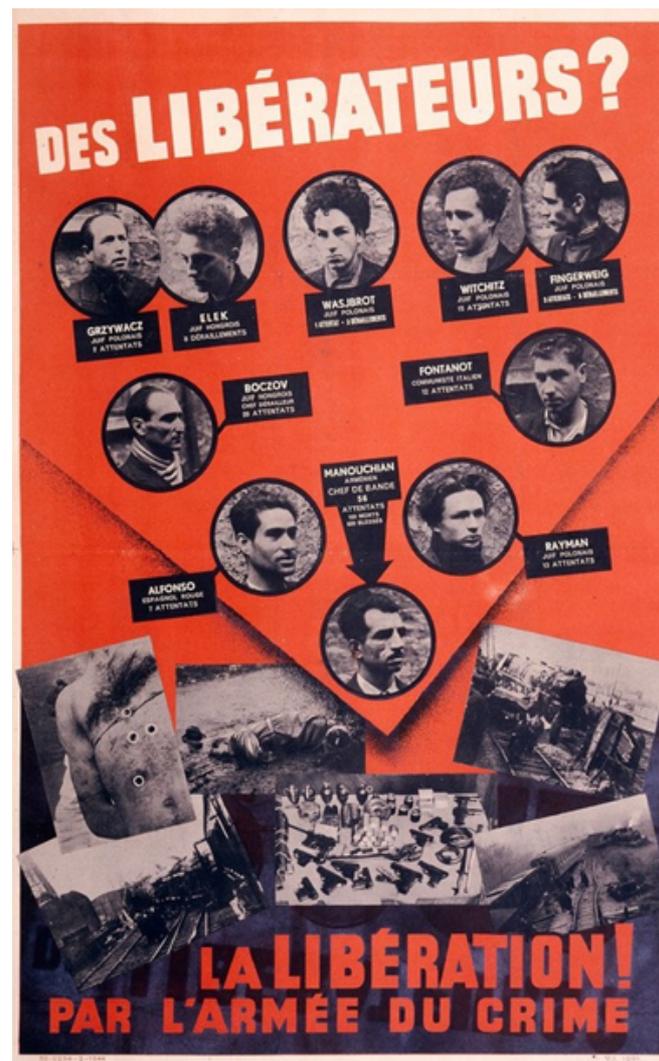
L’occupant utilise habilement des images de leurs « crimes » pour accroître l’insécurité que les « terroristes » font planer sur la France et les Français.

Les membres du groupe sont déshumanisés par leur photographie où ils ont un visage patibulaire, hirsute : on leur donne une tête de criminel, assoiffé de sang et de haine.

On leur colle une étiquette, ils sont désignés par leur prénom, mais également par leur groupe politique (communiste) et/ou religieux (juif) ainsi que par leurs origines « étrangères » (Hongrois, Italien, Arménien). On les fait passer pour des traîtres à la France, leur pays d’accueil, pour provoquer un sentiment de trahison très fort.

« L’Affiche rouge » voulait discréditer la Résistance auprès de la population française, elle a eu l’effet inverse en suscitant chez elle de la compassion et de la pitié vis-à-vis de ces hommes.

En 1955, Louis Aragon publie “Strophes pour se souvenir”, poème rendant hommage aux 23 résistants FTP-MOI du groupe Manouchian. Pour l’écrire, il s’inspire de la dernière lettre écrite par Missak Manouchian à sa femme Melinee avant d’être fusillé. Ce poème a été mis en musique et chanté en 1959 par Léo Ferré, qui l’a fait connaître sous le titre « L’Affiche rouge ».



L’Affiche rouge Commons Wikimedia



Vous n’avez réclamé la gloire, ni les larmes
Ni l’orgue, ni la prière aux agonisants
11 ans déjà, que cela passe vite 11 ans
Vous vous étiez servis simplement de vos
armes

La mort n’éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos
villes

Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L’affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu’à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Première strophe du poème “Strophes pour se souvenir”



Les tribunaux militaires allemands

Le SHD conserve les dossiers de citoyens français jugés par les tribunaux militaires allemands. Un dossier type contient généralement le jugement rendu par le tribunal militaire, la décision du MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*), différents documents relatifs à l'application de la peine ainsi que les demandes de grâce ou de réduction de peine, etc.

Dans le dossier de procédure GR 28P8 532/97 du groupe Manouchian, on trouve en outre la liste nominative des membres présents lors de l'audience principale, la confirmation du verdict rendu en cour martiale qui vient entériner la décision de procéder à l'exécution de Manouchian et de ses hommes.

Figurent également des documents postérieurs à l'exécution dont un procès-verbal rédigé le 22 février 1944 qui confirme que l'exécution a bien eu lieu et que les décès ont été déclarés par un médecin militaire. Ce dossier apporte des éclairages sur les procédures juridiques en vigueur durant l'Occupation allemande et sur le procès du groupe Manouchian qui a fait l'objet d'une intense campagne de propagande de la part de l'occupant.

Missak et 23 de ses camarades sont condamnés et exécutés au Mont-Valérien le 21 février 1944. Sa dernière camarade Olga Bancic est décapitée à Stuttgart le 10 mai 1944.

Hauptverhandlung
Dienstag, den 15. Februar 1944, im Königssaal
des Hotels Continental, Rue Castiglione.

Kurzzeit	Strafsache gegen	a) Verhandlungsleiter b) Anklagevertreter c) Beisitzer	a) Zeugen b) Uebersetzungst. c) Verteidiger
1) Manouchian	Missak	OKMR. Dr. Eckardt	zu b: V Nr. 8/44 der Verw.-Liste
2) Ventano	Spartaco	OKMR. Dr. Hebler	zu c: 1) Feldr. Simon für die Angeklagten zu 1-4.
3) Vichits	Robert	1) Major von Roehl	2) Fannj. Felde. R u d o l p h für die Angeklagten zu 5-8.
4) Rouxel Roger	2) Major Hage		3) Offz. Pauly für die Angeklagten zu 9-12.
5) Salvadori	Antoine		4) Offz. Chuz für die Angeklagten zu 13-16.
6) Clearec Georges			5) Gefr. Loren für die Angeklagten zu 17-20.
7) Luccarini Cesar			6) Gefr. Liebschne für die Angeklagten zu 21-24.
8) Della-Negra Rino			
9) Rajman Marcel			
10) Alfonso Celestino			
11) Boczor Josephs			
12) Glassz Emeric			
13) Martyniuk Michael			
14) Fingerweig Mosca			
15) Waajbrot wolf			
16) Lick Thoma			
17) Goldberg Isajb			
18) Schapira Salomon			
19) Uaseglio Amdd			
20) Manouchian Arznanak			
21) Bancic Olga			
22) Kubacki Stenclaw			
23) Nigatulski Gustav			
24) Orzywacz Helma			

wegen Freischärlerrei
St.L.V Nr. 11/44

Liste des 24 condamnés à mort, le nom de Manouchian apparaît en numéro 1. SHD (Vincennes), GR 28P8 532/97.

Gericht
Kommandant von Gross-Paris
Abt. B
St.L. V/11/194

Paris, den 22.2. 1944

Bescheinigung.
Der französische Staatsangehörige

Manouchian Missak
geb. 1.9.06 in Adyaman (Türkei)
wohn. Paris, 14., 11 rue de Plaisance
wegen Freischärlerrei

wurde am 18.2.44 zum Tode verurteilt.
Das Todesurteil wurde am 21.2.44 durch Erschiessen vollstreckt.
Vollstreckungsort: Fort Mont Valerien
Der deutsche Militärarzt stellte den Eintritt des Todes um 15h22 Uhr fest.

ges. Unterschrift
Kriegsgerichtsrat.

An den
Herrn Polizeipräsidenten
Paris

Attestation concernant Missak Manouchian indiquant que "la condamnation à mort fut exécutée par balle le 21 février 1944 au Mont-Valérien. Le médecin militaire allemand a déclaré le décès à 15h22". SHD (Vincennes), GR 28P8 532/97.

Entwurf
19. Febr. 1944.

Der Chefrichter
bei dem Militärbefehlshaber
in Frankreich
B.A.L. Nr. 98/44

Rechtsgutachten

in der Strafsache gegen den frz. Staatsangehörigen Missak Manouchian und 22 Andere wegen Freischärlerrei (Urteil des Feldkriegsgerichts des Kommandanten von Gross-Paris (Abt. B) vom 18.2.1944 - St.L.V Nr. 11/44 -).

Gegen die Gestaltlichkeit des Urteils, die tatsächlichen Feststellungen, die rechtliche Würdigung und die Strafzumessung bestehen keine Bedenken.

Vorschlag:
Bestätigung und Vollstreckung des Urteils.

Confirmation du verdict rendu en cour martiale indiquant, en allemand, que Missak Manouchian et 22 autres personnes sont jugées "pour activité de guérilla". SHD (Vincennes), GR 28P8 532/97.



La reconnaissance posthume

À l'inverse des forces allemandes et vichystes, le gouvernement français de l'après-guerre va contribuer à la reconnaissance de Manouchian et de ses camarades Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). Parallèlement, Mélinée va entamer des démarches pour faire vivre la mémoire de son mari dès l'après-guerre, auprès du bureau « Résistance » créé en 1948 au sein du ministère des Armées, qui s'occupe des procédures d'homologation.

Le Service historique de la Défense conserve 600 000 dossiers d'homologations qui recensent les services dans la Résistance d'une personne pour lui permettre de bénéficier d'avantages, habituellement réservés aux soldats.

Dans le dossier d'homologation de Missak Manouchian, on trouve diverses pièces justificatives permettant de le faire reconnaître comme résistant afin d'obtenir le certificat de validation des services. Ce document administratif, résume de manière synthétique, le déroulé de son action dans la Résistance entre 1942 et 1943, de son entrée à son arrestation, ainsi que son internement comme résistant entre novembre 1943 et son exécution en février 1944.

À noter que Mélinée fournit plusieurs lettres de chefs de mouvement comme Emmanuel d'Astier (*La Dernière colonne*) attestant de son engagement dans la Résistance auprès des FTPF, un récapitulatif de toutes les actions dans lesquelles son mari a participé. Elle y joint également une photocopie de la dernière lettre de son mari, dans laquelle il évoque son engagement au sein de la Résistance : « Je m'étais engagé dans l'armée de Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la victoire et du but ». Un peu plus loin, il proclame « n'avoir aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit ». Il parle également à sa femme de sa volonté de perdurer sa mémoire à la fois de résistant : « J'en suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement » mais également son travail d'intellectuel.

La panthéonisation de Missak Manouchian vient parachever ce processus de reconnaissance et d'hommage.

Certificat de validation des services en tant que résistant. SHD (Vincennes), GR 16P 389963.

21 février 1944, Fresnes
 Machine à écrire, ma petite ophélie
 bien aimée. Dans quelques heures je
 ne serai plus de ce monde. On m'a été fusillé
 le 21 après midi à 15 heures. Cela m'arriva
 comme un accident dans ma vie, je ne crois
 pas, mais pourtant, je sais que je ne te
 reverrai plus jamais. Que puis-je te dire,
 tout est confus en moi et ton clair en
 même temps. Je m'étais engagé dans l'ar-
 mée de la Libération en soldat volontaire
 et je meurs à deux doigts de la vic-
 toire et du but. Pardonnez à ceux qui
 vont nous survivre et goûter la
 douceur de la liberté et de la paix de
 demain. J'en suis sûr que le peuple
 français et tous les combattants de
 la Liberté sauront honorer notre
 mémoire dignement. Au moment de mou-
 rir je proclame que je n'ai aucune haine
 contre le peuple allemand et contre qui
 que ce soit. Chacun aura ce qui me-
 ritera comme châtiment et comme recom-
 pense. Le peuple Allemand et tous les autres
 peuples vivront en paix et en fraternité.

Dernière lettre de Missak Manouchian à sa femme Mélinée du 21 février 1944.



Les Francs- tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) : figure de proue de la résistance communiste

Les Francs- tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée font partie de la Résistance communiste. Ces groupes fondés en 1942, après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, se spécialisent dans la guérilla urbaine contre les nazis.

La Main-d'œuvre immigrée est rattachée aux Francs-tireurs et partisans dès 1942, présente à l'échelle de toute la France, le plus célèbre étant le groupe Manouchian en région parisienne.

Ce sont des groupes très actifs contre l'occupant et le régime de Vichy. Les actions sont diversifiées : de l'incendie d'une voiture à l'arrêt, à l'attaque de soldats allemands, avec une potentielle riposte immédiate. Parmi les faits d'armes, le groupe Manouchian exécute le général Julius Ritter, responsable SS auprès de Fritz Sauckel, chargé du Service du Travail Obligatoire en France.

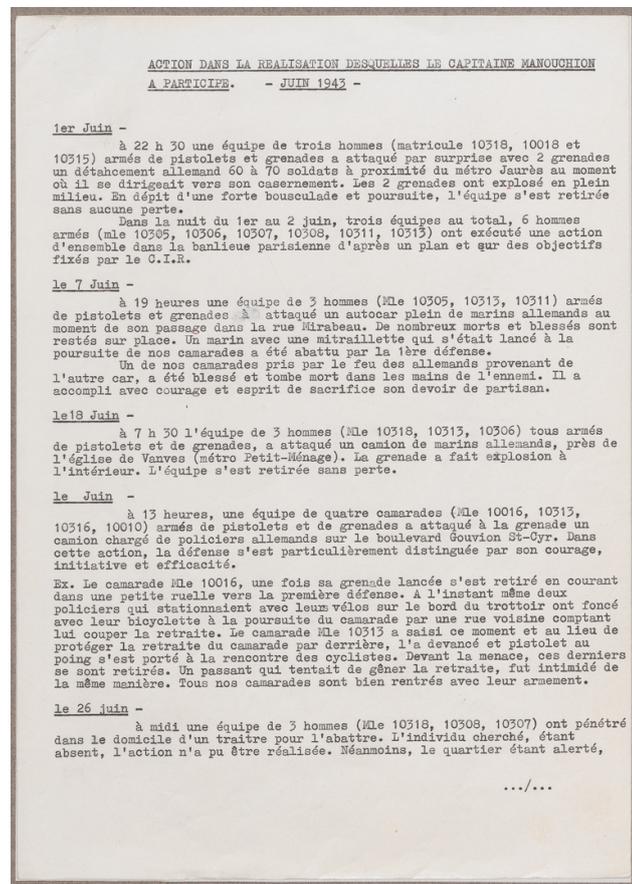
Ces Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée paient un lourd tribut, ils sont traqués par la Brigade Spéciale qui collabore avec les nazis dans la chasse aux communistes.

Ce sont des centaines de militants et de responsables qui sont remis aux Allemands, torturés, exécutés et ou déportés dans les camps de la mort.

Le Mont-Valérien : un haut-lieu de mémoire

Originellement lieu religieux puis militaire, le Mont-Valérien devient, à partir d'août 1941, un lieu d'exécution des personnes condamnées à mort par le tribunal militaire du Kommandant von Gross-Paris. Les Résistants y sont passés par les armes. Manouchian et ses hommes n'y échappent pas et y sont exécutés le 21 février 1944.

L'après-guerre est marqué par une série d'hommages à la Résistance et la construction de monuments partout en France. Le Mont-Valérien devient un haut-lieu de mémoire, son monument est inauguré en 1960 par Charles de Gaulle, mettant en avant « la France combattante qui est sortie héroïque et victorieuse de la guerre » minimisant la résistance communiste. Aujourd'hui, la mémoire englobe la totalité de la Résistance, tant gaulliste que communiste.



Exemples d'actions dans lesquelles le capitaine Manouchian a participé. SHD (Vincennes), GR 16P 389963.



Mont-Valérien. Source : Wikipédia